



# LE CACARDEUR

Bulletin municipal  
Édition Mai 2023



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe



Crédit photo : Élise Gagnon



Crédit photo : Édith Corbeil



Crédit photo : William Ross



Crédit photo : Lise Éloquin



Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Émilie Tremblay

# TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE .....	3
BUREAUX FERMÉS .....	5
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL .....	7
SERVICE DES LOISIRS & PFMADA .....	8
SEMAINE DES BÉNÉVOLES 2023 .....	12
DÉFI PISSENLITS 2023 .....	13
F.A.D.O.Q. DE POINTE-AUX-OUTARDES .....	14
SERVICE D'URBANISME .....	16
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	17
CONNAISSEZ-VOUS ? .....	17
TRAVAUX PUBLICS .....	18
JEUX - DIVERTISSEMENT .....	20
SÉCURITÉ INCENDIE .....	22
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023.....	23
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT .....	24
ANNONCES.....	25
PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES.....	26
TABLE DES MARÉES – mai 2023.....	27
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR .....	28
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	28
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	28

Notez que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)



# LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

## MOT DU MAIRE



**Chère Outardéennes, Outardéens !**

Les mois se suivent, mais ne se ressemblent pas en politique municipale. Les sujets sont variés et les priorités changent selon les préoccupations. Les membres du conseil et la direction sont très sollicités ces temps-ci et je voudrais en profiter pour les remercier de leur disponibilité et leur apport important à la gestion de notre magnifique municipalité. Une chose est certaine, c'est que nous allons déposer notre rapport financier 2022 au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) avant la mi-

mai 2023 afin de nous conformer à la loi. Nous pouvons être fiers d'être parmi les rares municipalités de la Manicouagan à être conforme aux audits, et ce depuis plusieurs années consécutives.

Parlant d'implication, le mois d'avril est, pour notre municipalité, le moment de reconnaître nos bénévoles locaux de chaque organisme et comité. Au moment d'écrire ces lignes, plus de 120 bénévoles auront participé le 21 avril au souper spectacle offert gratuitement par la municipalité. C'est presque 10 % de la population qui s'implique pour offrir des activités de toutes sortes. Sans leur participation, je n'ose même pas imaginer les budgets, les employés et tout ce que la municipalité devrait déployer comme effort pour offrir tous ces services. Soyez reconnaissants envers les gens qui s'impliquent et n'oubliez pas que ce n'est pas la quantité d'heures ou la grandeur de l'événement qui est important, mais le petit geste que vous faites pour les autres et qui vous sera rendu au centuple.

La fonte des neiges nous laisse découvrir davantage les dégâts de la tempête du 23 décembre 2022. Soyez prudent.es pour la coupe des arbres et n'oubliez pas qu'il y a des entreprises spécialisées dans le domaine qui pourraient vous éviter des blessures graves.

Le crabe est de retour et à bon prix, s'il n'est pas trop tard à la lecture de ces lignes, nous encourageons nos citoyens corporatifs à participer au souper-bénéfice du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes ce 29 avril, une fierté touristique pour toute la région.

### **AIRBNB**

Qui dit tourisme, dit hébergement ! Depuis le 25 mars 2023, la loi 67 autorise tous les habitants du Québec à louer leur résidence principale sur des plateformes comme Airbnb

ou autre pour une période maximale de 30 jours. M. Maxime Whissell, notre inspecteur municipal, a reçu une formation récemment à cet effet et les échanges avec le ministère de la Sécurité publique et notre conseillère en urbanisme nous permettent d'identifier exactement les possibilités d'autoriser la location d'immeuble secondaire dans les zones dites à risques ou de contraintes. Pour les demandes de permis, référez à la chronique de notre urbanisme dans les pages subséquentes.

### **Premiers Répondants**

Notre directeur incendie M. Philippe Beudet est toujours à la recherche de personnes désireuses d'agir en tant que premier répondant pour notre municipalité. Prenez note que nous sommes une des rares municipalités qui profitent de ce service. Ce service qui peut sauver des vies en intervenant rapidement avant l'arrivée des ambulanciers. Nous devons renouveler notre entente avec le CISSS Côte-Nord et pour répondre aux critères, nous avons besoin de personnes qui seront formées et rémunérées. Nul besoin d'être pompier, mais d'être à la bonne place au bon moment. Merci de contacter M. Beudet pour plus d'information au 418 567-2144, poste 723 ou par courriel au [directeurssi@municipalitecao.ca](mailto:directeurssi@municipalitecao.ca).

### **Premier Tech**

Pour donner suite aux craintes démontrées par certains citoyens lors de la séance d'information publique du 14 mars dernier, l'entreprise Premier Tech a décidé de débiter ses opérations d'extraction par la section G située à plus d'un kilomètre des habitations afin de pouvoir analyser les niveaux de bruits et d'adapter la méthode au besoin. *(voir carte page suivante)*

### **Vitesse**

Les radars pédagogiques seront réinstallés prochainement, afin de sensibiliser les conducteurs à respecter les limites de vitesse, mais surtout nos étudiants, nos marcheurs et cyclistes. Merci de faire preuve de civisme pour garder notre belle harmonie.

### **Assemblée publique**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a siégé en séance ordinaire, mardi 11 avril 2023.

Nous avons adopté le Règlement portant le numéro 368-23 afin d'uniformiser les limites de vitesses ou lieux de stationnement de certaines rues, chemins et parcs.

Comme à chaque année, un don de 200 \$ au « Gala Méritas 2023 » de l'école secondaire Serge-Bouchard a été octroyé, tout en ayant trois (3) critères possibles dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit être résident de la municipalité de Pointe-

aux-Outardes, une amélioration significative sur le plan académique et une implication dans le milieu scolaire.

À la suite du bris du 23 décembre 2022 et une confirmation de paiement par nos assureurs, nous avons octroyé un contrat à Constructions HDMS inc. pour les travaux de réfection du toit du garage municipal, au coût de 35 211,09 \$, taxes incluses.

Nous avons accepté le dépôt du rapport financier 2022 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. Il y a un déficit de 91 742 \$ pour l'année financière 2022. Le déficit est principalement dû au coût exorbitant du carburant et au manque des redevances sur le compostage qui devrait débiter à l'automne 2023 ou au plus tard au printemps 2024.

Il a été autorisé que Mme Jocelyne Bouchard, messieurs Julien Normand, Robert Leblanc et Jean-François Gauthier assistent au souper-bénéfice du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, le 29 avril prochain, au Manoir de Baie-Comeau, au coût de 720 \$.

Bon party de crabe et préparons la bienvenue de nos citoyens saisonniers



**Julien Normand,**  
**Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes**

## BUREAUX FERMÉS



Veillez prendre note que nos bureaux  
seront fermés  
en raison du *Jour des patriotes*, lundi, le  
**22 mai 2023**  
*Bon Congé !*



À la suite des suggestions des citoyens, il a été décidé de débiter les opérations à partir du secteur « G », en se rapprochant vers l'entrée au courant de la saison (G, puis, F, E, D ...). Cela nous permettra de débiter la récolte à plus de 1 km des résidences, le temps de mieux évaluer l'impact potentiel du bruit. Ces évaluations vont nous permettre de déterminer si des mesures d'atténuation supplémentaires sont requises

# PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :  
Lundi, le 8 mai 2023 à 19h30



## TAXES MUNICIPALES

**VOTRE 2<sup>e</sup> VERSEMENT SERA POUR LE 20 JUIN PROCHAIN**

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes. **C'est votre responsabilité !**



### Institution

LE NUMÉRO DE COMPTE  
SUR VOTRE CHÈQUE,  
VOTRE MATRICULE EST  
CELUI QUI COMMENCE  
PAR F-XXXX-XX.XX-0000.



Notez que la municipalité  
ne dispose pas de terminal pour le  
paiement d'Interac.

## Taxes 2023

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité :

- par chèque ;
- par virement ;
- en argent comptant avec reçu.

### VIREMENT INTERAC

[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Question: **Pour**  
Réponse : **Taxes2023**

**\* IMPORTANT : Mettre votre matricule**



## POUR QUI ?

Jeunes entre 4 ans\* et 11 ans

\*Les enfants âgés de 4 ans doivent avoir fréquenté la maternelle 4 ans durant l'année 2022-2023. Les jeunes qui entrent au secondaire ne sont pas admissibles.

## DATE D'INSCRIPTION :

Le 10 mai 2023 à 17 H 30 au Centre des Loisirs



## LIEU DE RÉSIDENCE :

Tous les résidents de PAO.

Pour les non-résidents, nous les placerons sur une liste d'attente, par ordre d'arrivée. Les places seront confirmées le lundi 5 juin en respectant des ratios de groupe si des places sont toujours disponibles.

## HORAIRE :

Du lundi au jeudi entre 7 h 30 et 17 h 00

Du 26 juin au 10 août 2023

## TARIFICATION 2023 :

275,00 \$ 1ER

260,00 \$ 2E

## MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation après le 11 juin 2023, ni pour les journées de camp manquées.



## Café viennoiseries

Lundi, le 29 mai à 9 h 15.

*\*Merci de vous présenter à l'avance ou à l'heure demandée.*



## Café viennoiseries

Lundi, le 29 mai 2023 de 9 h 15 à 11 h 30  
au Centre des Loisirs 493, chemin Principal

avec Mme Camille Vigneault LL.M. de  
PME INTER Notaires Baie-Comeau inc.

*Questions sur les testaments, les certificats d'inaptitude et autres.*



Municipalité de  
Pointe-aux-Outardes

— ” —

La municipalité est  
heureuse de vous  
annoncer qu'un  
congélateur  
communautaire est à  
votre disposition au  
Centre des loisirs de  
Pointe-aux-Outardes.

Québec



Le projet de congélateur communautaire est  
réalisé en partenariat avec l'Alliance pour la  
solidarité de la Côte-Nord et le ministère du  
Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Bonne nouvelle, nous  
avons notre congélateur  
communautaire !

Il est situé dehors, à la même  
place que notre frigo, au *Centre  
des loisirs*.

Nous invitons les citoyens et les  
citoyennes à venir porter leur  
surplus de la semaine et  
également de ne pas oublier  
d'indiquer la date.

# mois de l'arbre

Au Centre des loisirs de PAO,  
vous pouvez venir vous procurer un arbre  
dimanche, le 28 mai 2023 à compter de 12 h 00



50 de disponibles  
premier arrivée, premier parti avec son arbre

**28 mai 2023**

Retour des équipements loués  
(ski de fond & raquettes)

Entre 12 h et 16 h

Au Centre des loisirs

SI VOUS NE POUVEZ VOUS  
PRÉSENTER CETTE JOURNÉE,  
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC  
NOUS AU 418 567-2177 POSTE 1 ET  
EN LAISSANT UN MESSAGE.



## 2 Activités



Premièrement nous avons eu la visite de Maude de chez Petite fleur pour un atelier terrarium, 16 personnes étaient présentes pour une superbe soirée intéressante. Probablement une activité qui sera à refaire.



Ensuite, le samedi 15 avril nous avons eu la visite des TACH pour un atelier sur le montage de mouche 10 personnes étaient présentes pour l'activité. Surveillez notre page pour les prochaines activités qui viendront dans les prochains mois

# SEMAINE DES BÉNÉVOLES 2023



L'action bénévole est un mouvement, une propulsion de gestes portés par des personnes qui ont pour objectif commun d'alimenter des collectivités où l'entraide et la solidarité rayonnent.

Bénévolat nous unit les uns aux autres, dans une vision commune de partage où chaque action fait briller davantage la suivante. Sans égard au temps alloué ou à la cause dans laquelle on choisit de s'investir, l'implication bénévole a toujours un impact considérable pour la société et la diversité des personnes qui la constituent.

Le bénévolat rassemble des voix qui apportent leurs notes uniques pour ainsi former une harmonie qui résonne d'un bout à l'autre de la province.

Prendre part à l'action bénévole, c'est rejoindre un mouvement festif où il fait bon donner et recevoir, peu importe la taille et la nature de sa contribution. Quand il est question de cœur, il n'existe pas de petits gestes. Nous pouvons tous et toutes contribuer à notre façon, pour ainsi bénévolat à l'unisson.

## *Merci à nos bénévoles !*

- *Bibliothèque municipale*
- *Cercle des fermières de Pointe-aux-Outardes*
- *Club des amis randonneurs de Pointe-aux-Outardes*
- *Club FADOQ de Pointe-aux-Outardes*
- *Comité consultatif d'urbanisme*
- *Comité de balle-molle*
- *Comité de ski de fond*
- *Comité des loisirs*
- *Comité des pompiers volontaires*
- *Comité du soccer*
- *Comité municipal de la sécurité civile*
- *Comité P.S.P.S.*
- *Comité VTT*
- *Conseil d'établissement de l'école Les Dunes*
- *Fabrique Pointe-aux-Outardes*
- *Maison des jeunes le S.Q.U.A.T.*
- *Parc Nature de Pointe-aux-Outardes*
- *Politique familiale et MADA*
- *Résidence St-Joseph*
- *Troupe intergénérationnelle Art' Scène*

# DÉFI PISSENLITS 2023

Malgré qu'il y ait encore de la neige qui recouvre le sol, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est fière de participer pour la 1ère fois à la 3e édition Défi Pissenlit, une belle initiative de Miel & Co.

**Objectif:** Sensibiliser la population à l'importance des insectes pollinisateurs.

**Comment:** En invitant les citoyens et les citoyennes de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes à retarder la tonte de leur gazon chaque printemps.

**Pourquoi:** Parce que les abeilles assurent le tiers de notre alimentation et qu'elles ont besoin d'un coup de pouce!

## LE PISSENLIT, UNE ABONDANTE SOURCE DE POLLEN ET NECTAR

Le pissenlit est l'une des premières sources en abondance de nourriture au printemps. Après un rude hiver sous la neige, les insectes pollinisateurs profiteront de tous ces pissenlits pour reprendre des forces pour la saison de pollinisation qui commence. Dans un monde où les pesticides sont de plus en plus utilisés et les champs souvent en monoculture, les pollinisateurs manquent de sources de nourriture saines et variées.



**Municipalité de Pointe-aux-Outardes**  
**RELÈVE LE**  
**DÉFI PISSENLITS<sup>MD</sup>**

En retardant la tonte des pissenlits, nous permettons aux insectes pollinisateurs de refaire le plein d'énergie pour débiter la saison de pollinisation.

 **Municipalité de Pointe-aux-Outardes**

**défi PISSENLITS<sup>MD</sup> 2023**  
Une initiative de MIEL&CO.

DÉFI PISSENLITS est une marque déposée de Miel&Co, Inc. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

# F.A.D.O.Q. DE POINTE-AUX-OUTARDES



**DERNIER DÉJEUNER, SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 13H**

**Dimanche, le 7 mai 2023**  
**De 8h30 à 12h00**

LES DIMANCHES  
**Déjeuner FADOQ**

Adulte : 8,00 \$  
Enfant 6-12 : 4,00 \$  
Enfant 0-5 : Gratuit

CENTRE DES LOIRSIRS DE  
POINTE-AUX-OUTARDES

C'est le mois de votre anniversaire ?  
C'est gratuit pour les membres de la **FADOQ** seulement



# FADOQ de PAO



vous invite à leur Souper-Spaghetti et soirée dansante avec Sylvie Morin



Centre des Loisirs de Pointe-aux-Outardes au 493, chemin Principal

Vendredi le 3 juin 2023 à 17 h 30

Au coût de 15,00\$ et 5,00\$ pour la soirée

Apportez vos consommations !



## RÉSERVATION :

JOCELYNE BOUCHARD AU 418 293-4961

LISETTE BOUCHARD AU 418 297-3442

RACHEL COTTON AU 418 567-9558



## Jeux de la FADOQ

Tous les mardis de 13 h à 15 h  
au Centre des Loisirs de PAO

- Palet
- Poche
- Cartes
- Crible
- Ping-pong
- Jeux de société
- Café pour socialiser



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe  
Montage : Roxanne Marin

# SERVICE D'URBANISME

## INSPECTEUR EN BÂTIMENT

**Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.**

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.



# CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

## PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

**Horaire du service** : Bureau municipal situé au  
471, chemin Principal  
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30



### En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

## CONNAISSEZ-VOUS ?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

-  Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
-  Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
-  Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

**Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)**

**Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.**



# TRAVAUX PUBLICS

## LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



## BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**

**N'essayez pas de le réparer vous-même.**

## SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.



## LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Prendre note que les abris d'hiver ainsi que leur structure et les clôtures à neige devront être démantelés.

**Car leur utilisation est permise  
du 15 octobre au 30 avril.**



## BALAYAGE ET INSTALLATION DES DOS D'ÂNE



Prenez note que nous procéderons bientôt au balayage des rues et à l'installation des dos d'âne. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous demandons de ralentir votre vitesse à la vue de ces derniers.

De plus, nous demandons la participation des citoyens pour voir à ce que les dos d'âne demeurent bien en place. Par le passé, certains plaisantins se sont amusés à les enlever.

Alors, **soyez vigilants !**

## RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que des travaux de drainage et de nettoyage seront effectués sur le réseau d'aqueduc des Buissons et de Pointe-aux-Outardes **AU COURS DU MOIS DE MAI**. Il n'y aura pas d'interruption du service d'eau.



### **NOUS VOUS AVISERONS ÉGALEMENT PAR APPEL TÉLÉPHONIQUE.**



Il est peu probable que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, mais nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments.

À la fin des travaux, nous vous demandons d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système. L'eau sera sûrement brouillée pendant quelque temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infilte pas dans votre chauffe-eau.

Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau.

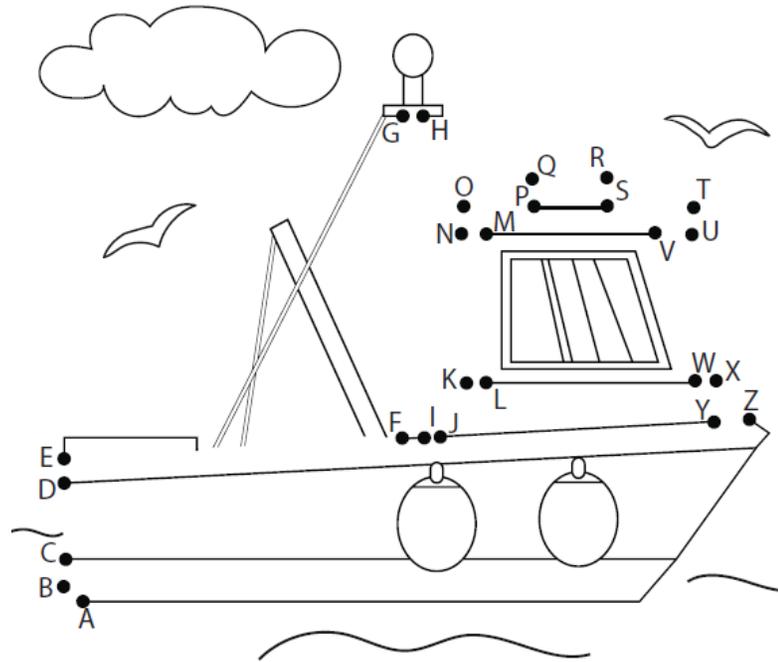
*Merci de votre collaboration !*

# JEUX - DIVERTISSEMENT

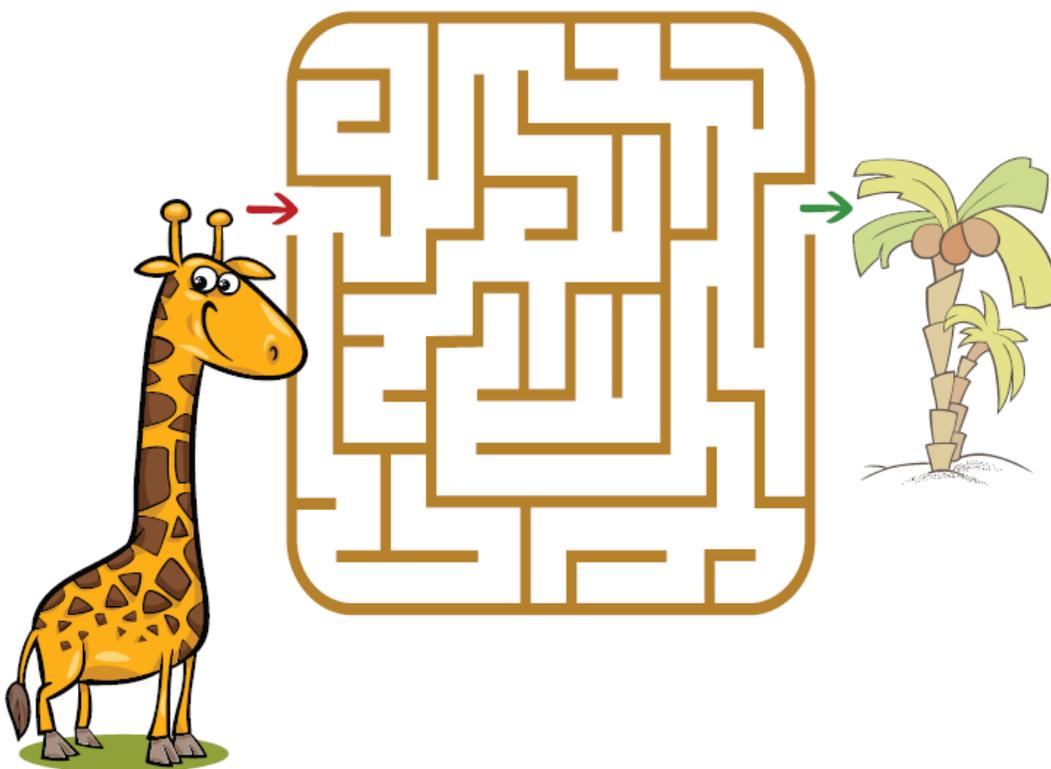
## SUDOKU

8		6			3		9	
	4			1			6	8
2			8	7				5
1		8			5		2	
	3		1				5	
7		5		3		9		
	2	1			7		4	
6				2		8		
	8	7	6		4			3

## TRACE LES POINTS



## LABYRINTHE



CHERCHE ET TROUVE, LES 7 DIFFÉRENCES DANS LE DESSIN



# SÉCURITÉ INCENDIE

## Lors du dernier conseil, quelques questions nous ont été posées, nous profitons du journal pour y répondre

### **Est-ce qu'il va y avoir des visites dans les résidences pour la prévention par les pompiers (détecteur de fumée et autres)?**

Comme prévu aux schémas de couverture de risque, chaque résidence de la municipalité sera visitée dans les prochaines années. Plus d'une centaine de résidences seront visitées par nos pompiers au courant du mois de mai et de juin 2023.

### **Est-ce que mon foyer au bois est conforme?**

Le Service d'incendie ne vérifie pas la conformité de l'installation des foyers au bois, mais ce dernier doit être conforme à la norme CSA B365 « Code d'installation des appareils à combustibles solides et du matériel connexe ». Si vous avez des craintes particulières concernant l'installation, vous pouvez téléphoner au 418-567-2144, poste 723.

### **Est-ce que je peux allumer un feu à l'extérieur?**

Certains types de feu nécessitent un permis, celui de feu à ciel ouvert. Vérifiez la réglementation municipale sur le site Internet de la municipalité, [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca), afin de connaître si votre type de feu demande un permis. Le formulaire est également disponible sur le site de la municipalité ainsi qu'à la réception du bureau municipal.

### **Est-ce que le service de premier répondant est toujours en fonction ?**

Le service de premier répondant a dû être mis sur pause durant la pandémie, nous travaillons présentement afin qu'il puisse de nouveau être remis en service dans les prochains mois.

Pour toute autre question concernant le service de sécurité incendie, vous pouvez communiquer avec le directeur d'incendie :



### **Philippe Beaudet**

**Directeur Incendie, TPI**

Municipalité de Chute-aux-Outardes  
Caserne 81-82-83

**Bureau :** (418) 567-2144 poste 723

**Mobile :** (418) 768-6191

**Courriel :**

[directeurssi@municipalitecao.ca](mailto:directeurssi@municipalitecao.ca)

# MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023



- Ordures : lundis
- Recyclage : vendredis
- Installations fermées

Mai				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

Juin				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30



Nouvelle version



Télécharge l'application



## 5 consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac



- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête
- 2 Couvercle fermé, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité
- 5 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

### Le saviez-vous?



- Votre bac bleu appartient à la Régie.
- Votre bac est attribué à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement. Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un!
- Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en vigueur.
- Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

## Bac brun : informez-vous!



### POUR LE COMPOST

Tout ce qui se mange  
Tout ce qui se jardine



Visitez notre site Internet [www.regiemanicouagan.qc.ca](http://www.regiemanicouagan.qc.ca) pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

Mieux trier à la source, on y gagne tous!



Réduction de nos déchets



Augmentation de la subvention gouvernementale



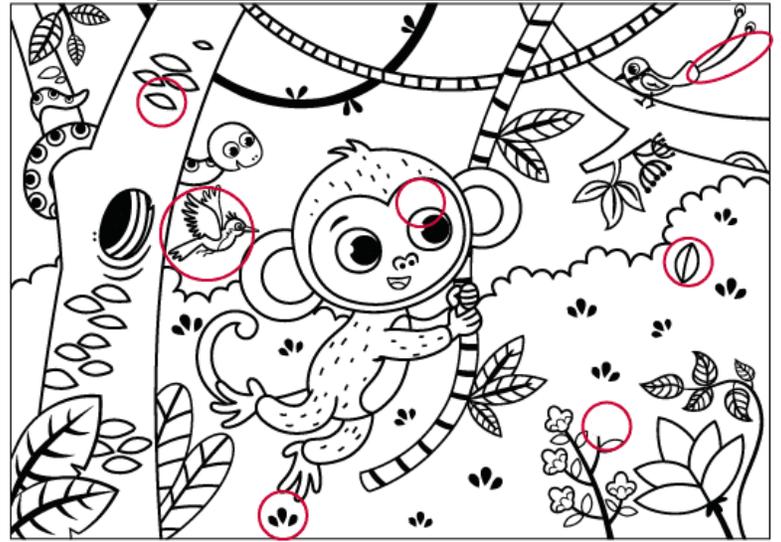
Augmentation de la qualité de service



Diminution des coûts de gestion des matières résiduelles

# RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

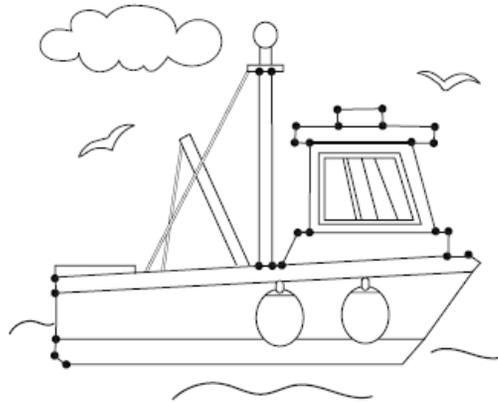
## RÉPONSE CHERCHE ET TROUVE



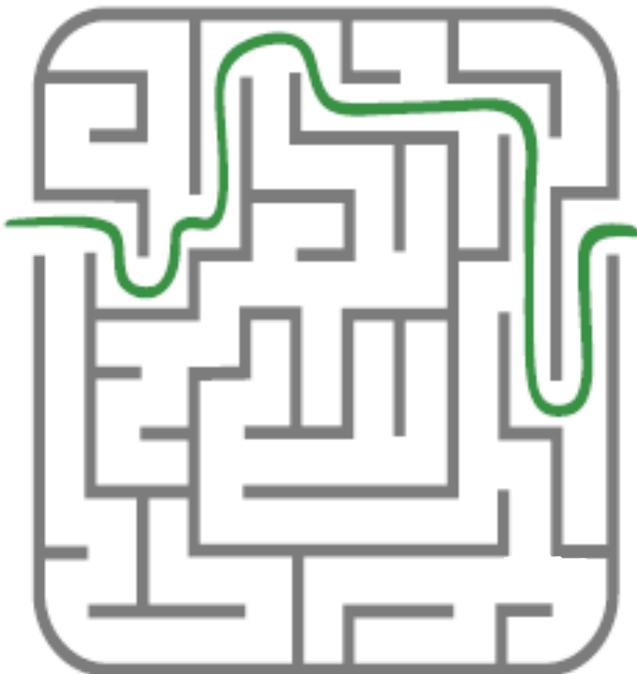
## RÉPONSE SUDOKU

8	7	6	5	4	3	1	9	2
5	4	3	2	1	9	7	6	8
2	1	9	8	7	6	4	3	5
1	9	8	7	6	5	3	2	4
4	3	2	1	9	8	6	5	7
7	6	5	4	3	2	9	8	1
3	2	1	9	8	7	5	4	6
6	5	4	3	2	1	8	7	9
9	8	7	6	5	4	2	1	3

## RÉPONSE TRACE LES POINTS



## RÉPONSE LABYRINTHE



# ANNONCES



25 ans

## CAFÉS-RENCONTRES DE MAI

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



### QUAND

Lundi le 1 et 15 mai  
dès 19 h 00

### LIEU

835, Boul. Jolliet

Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Yolande 418 589-8055

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :

 L'Arc-en-ciel entraide face au deuil



## LOCATION DE SALLES



SALLE COMMUNAUTAIRE

RÉSERVATION :  
418 567-2203 POSTE 1



CENTRE DES LOISIRS

## LA JOURNÉE DE CORVÉE ! DU PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

La forêt boréale a besoin d'aide pour ranger sa chambre !

Alors, allons lui prêter main-forte !

Bénévoles recherchés !

Samedi 20 mai à partir de 9 h.



### QUOI AMENER ?

- Des vêtements de travail
- Des gants
- Vos outils personnels

### AUTRES INFORMATIONS

- Diner offert !
- En cas de pluie, reporté au dimanche 21 mai

Confirmez votre présence via Facebook ou par courriel au [infoparc@parcnature.com](mailto:infoparc@parcnature.com)  
Plus d'information sur notre page Facebook

# TABLE DES MARÉES – MAI 2023

JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
<b>1</b>	0520	1.5	<b>9</b>	0411	4.4	<b>17</b>	0009	3.9	<b>25</b>	0536	3.6
	1132	3.2		1048	0.6		0633	0.7		1225	1.2
MO	1749	1.2	TU	1649	3.2	WE	1235	3.6	TH	1821	2.8
LU	2359	3.2	MA	2229	0.9	ME	1837	0.8	JE	2350	1.5
<b>2</b>	0607	1.2	<b>10</b>	0459	4.2	<b>18</b>	0051	4.1	<b>26</b>	0625	3.4
	1214	3.3		1142	0.8		0720	0.5		1319	1.4
TU	1821	1.1	WE	1742	3.1	TH	1320	3.6	FR	1917	2.7
MA			ME	2321	1.1	JE	1915	0.8	VE		
<b>3</b>	0033	3.5	<b>11</b>	0555	4.0	<b>19</b>	0131	4.3	<b>27</b>	0051	1.7
	0647	1.0		1248	1.0		0805	0.4		0721	3.2
WE	1252	3.4	TH	1846	2.9	FR	1403	3.5	SA	1416	1.4
ME	1851	1.0	JE			VE	1953	0.8	SA	2020	2.8
<b>4</b>	0105	3.8	<b>12</b>	0025	1.3	<b>20</b>	0210	4.3	<b>28</b>	0206	1.7
	0725	0.8		0701	3.8		0847	0.4		0826	3.1
TH	1327	3.5	FR	1404	1.1	SA	1444	3.5	SU	1511	1.4
JE	1922	0.8	VE	2001	2.9	SA	2030	0.9	DI	2122	2.9
<b>5</b>	0138	4.1	<b>13</b>	0148	1.4	<b>21</b>	0250	4.3	<b>29</b>	0324	1.7
	0802	0.6		0817	3.6		0928	0.5		0934	3.0
FR	1403	3.6	SA	1518	1.1	SU	1524	3.3	MO	1600	1.4
VE	1954	0.8	SA	2120	3.0	DI	2106	1.0	LU	2218	3.1
<b>6</b>	0212	4.3	<b>14</b>	0318	1.4	<b>22</b>	0330	4.2	<b>30</b>	0431	1.5
	0840	0.5		0935	3.5		1009	0.7		1035	3.0
SA	1440	3.6	SU	1620	1.0	MO	1605	3.2	TU	1644	1.3
SA	2029	0.7	DI	2228	3.2	LU	2143	1.1	MA	2305	3.3
<b>7</b>	0248	4.4	<b>15</b>	0436	1.2	<b>23</b>	0410	4.0	<b>31</b>	0527	1.3
	0919	0.4		1046	3.5		1052	0.9		1127	3.1
SU	1520	3.5	MO	1712	0.9	TU	1647	3.0	WE	1724	1.2
DI	2105	0.7	LU	2323	3.6	MA	2221	1.2	ME	2346	3.6
<b>8</b>	0327	4.4	<b>16</b>	0539	0.9	<b>24</b>	0452	3.8			
	1001	0.5		1144	3.6		1137	1.0			
MO	1602	3.4	TU	1756	0.8	WE	1732	2.9			
LU	2145	0.8	MA			ME	2302	1.4			

## COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



### MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418 567-2203

Télécopieur : 418 567-4409

Courriel : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Centre des loisirs :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

<b>Lundi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Mardi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Mercredi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Jeudi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Vendredi</b>	8h00 à 12h00	Fermé

## DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur

**est le 20 de chaque mois.**

